Communiqué de presse ad hoc
13 avril 2018

Electricité d'Emosson SA : comptes 2017

Le Conseil d'administration d'Electricité d'Emosson SA a approuvé les comptes 2017 à l'attention de l'Assemblée générale. La société hydroélectrique basée à Martigny a facturé 34,6 millions de CHF à son actionnaire Alpiq qui supporte les charges en contrepartie de l'électricité produite. La production mise à la disposition d'Alpiq a atteint 885 millions de kWh, dont 786 millions de kWh produits par l'aménagement, permettant de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 250 000 ménages.

L'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 8 juin 2018. Le rapport de gestion 2017 d'Electricité d'Emosson SA sera disponible le 8 juin 2018 dès 18h sur ce lien : http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Pour de plus amples informations: www.emosson.ch

Contact médias: Electricité d'Emosson SA
Christel Varone
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA
Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.